



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/54
7 juin 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-troisième réunion
Genève, 5 – 9 juillet 2004

**TRAITEMENT/ENCAISSEMENT DES BILLETS À ORDRE
(SUIVI DES DÉCISIONS 41/4 ET 42/44)
(RAPPORT DU TRÉSORIER)**

INTRODUCTION

1. A sa quarante-et-unième réunion en décembre 2003, le Comité exécutif a demandé au Trésorier :¹

- a) De remettre un rapport à la 42^e réunion du Comité exécutif sur l'historique des billets à ordre. Pour chaque billet à ordre établi à ce jour, le rapport devrait inclure : le pays d'origine, la coupure, la date d'établissement, le lieu de conservation, la banque où le dépôt a été fait, la date de l'encaissement final par le Trésorier, la perte subie ou le gain réalisé par le Fonds en raison du taux de change lors de l'utilisation du billet, le calendrier d'encaissement et/ou toute autre clause (éventuelle), précisée par le pays visé dans l'établissement du billet à ordre, mais qui ne devrait pas être rédigée afin de limiter le droit des pays d'utiliser les billets à ordre; et
- b) De faire rapport sur les règlements et/ou régimes en vigueur pour assurer l'encaissement transparent et équitable des billets à ordre utilisés dans d'autres fora, afin que le Comité exécutif puisse déterminer le bien fondé d'adopter des règles plus normalisées pour l'utilisation des billets à ordre, et de faire en sorte que les billets à ordre et les contributions en espèces de tous les donateurs soient traités équitablement et que les pertes attribuables au taux de change soient réduites au minimum.

¹ Rapport de la quarante-et-unième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/87) para. 34.

2. Dans le cadre du suivi de cette décision, le Comité exécutif a demandé au Trésorier lors de sa quarante-deuxième réunion qui s'est tenu du 29 mars au 2 avril 2004, d'achever l'étude sur l'encaissement des billets à ordre et de communiquer un rapport à la 43^e réunion du Comité exécutif.²

3. En réponse à la décision du Comité exécutif, le Trésorier a compilé les données sur l'usage historique des billets à ordre à partir des informations disponibles. Un inventaire intérimaire de ces billets à ordre a été remis aux Parties concernées puis finalisé en tenant compte des observations/amendements transmis jusqu'à présent par les Parties. L'inventaire des billets à ordre, avec les informations détaillées requises par la Décision 41/4 para. 34 a), figure à l'Annexe I du présent rapport.

4. Au sujet de la Décision 41/4 para. 34 b) du Comité exécutif, le Trésorier a fait circuler un questionnaire parmi les agences d'exécution et autres institutions financières internationales afin de recueillir des renseignements sur les règles et/ou les systèmes d'encaissement transparent et équitable des billets à ordre utilisés dans d'autres fora, pour fins de comparaison. Le Trésorier effectue actuellement un suivi sur ces questionnaires. Si l'étude est achevée d'ici la quarante-troisième réunion, le Comité exécutif sera dûment informé des résultats de façon détaillée.

CONTEXTE

5. A la dixième réunion du Comité exécutif en juillet 1993, le Trésorier a attiré l'attention du Comité sur deux billets à ordre reçus – l'un de la France représentant l'équivalent de ses contributions pour 1991, 1992 et 1993 et l'autre du Royaume-Uni pour couvrir le solde de son engagement envers le Fonds multilatéral jusqu'en 1993.³

6. Suite aux préoccupations soulevées à cette réunion par l'introduction des billets à ordre comme modalité de paiement au Fonds, le Comité exécutif avait demandé au Trésorier, en consultation avec le Sous-comité sur les questions financières, le Secrétariat du Fonds multilatéral et les agences d'exécution, de préparer une note de discussion sur la manière dont les billets à ordre fonctionneraient dans le contexte du Fonds multilatéral.⁴

7. En réponse à la demande du Comité exécutif, le Trésorier a déposé une note de discussion sur l'utilisation des billets à ordre pour le versement des contributions au Fonds multilatéral⁵ à la onzième réunion du Comité exécutif, en novembre 1993.

² Rapport de la quarante-deuxième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/54) para. 143 (b).

³Rapport de la dixième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40) Annexe I pages 42-43.

⁴ Ibid. para.18

⁵ Note de discussion du Trésorier sur le fonctionnement des billets à ordre dans le contexte du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/11/7)

8. A l'issue des délibérations lors de cette réunion, le Comité exécutif a décidé qu'à l'avenir les billets à ordre constitueraient des ressources pouvant être engagées et que l'établissement d'un billet à ordre par un pays serait considéré comme un versement au titre de sa contribution au Fonds. Les billets à ordre seraient encaissés à échéance fixe, avec possibilité d'encaissement accéléré à la demande du Trésorier en fonction des besoins et au pro rata.⁶

9. Depuis, dans le cadre du Fonds multilatéral, les billets à ordre ont été définis comme des instruments financiers irrévocables, non-négociables et ne portant pas intérêt qui permettent le versement des contributions au Fonds pour une année donnée; ils sont payables sur demande ou selon un calendrier d'encaissement défini dans le billet.

10. En dépit d'une tentative de normalisation du format des billets à ordre, telle que proposée à l'Annexe III (Modèle de billet à ordre) et dans l'annexe (Avis de dépôt de billet à ordre) du rapport du Trésorier⁷, on a jugé à l'époque qu'en raison des variations dans les procédures d'établissement des billets à ordre d'un pays à l'autre, il n'était pas vraiment nécessaire de limiter les billets à ordre à un seul format.

11. Étant donné que les billets à ordre déposés par les Parties constitueraient, avec les contributions en espèces, les ressources à la disposition du Comité exécutif pour approuver des projets, le calendrier des réalisations ou l'encaissement des billets à ordre devenait une préoccupation majeure.

12. A cet égard, le Comité exécutif a adopté le calendrier d'encaissement proposé qui figure à l'Annexe II du rapport du Trésorier, à sa douzième réunion, en mars 1994.⁸ En fait, cette décision⁹ a instauré un calendrier de réalisations pour une durée de trois ans et 1/6 de la valeur du billet est encaissée deux fois par an (soit le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet) en commençant l'année qui suit l'année de contribution couverte par le billet à ordre. Il faudrait noter qu'un tel calendrier d'encaissement repose sur le cycle normal d'un projet qui va de l'approbation à l'achèvement d'un projet du Fonds multilatéral.

HISTORIQUE DE L'UTILISATION DES BILLETS A ORDRE

13. Les Parties au Protocole de Montréal qui ont versé leurs contributions sous forme de billets à ordre jusqu'à présent sont les suivantes : Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique.

⁶ Rapport de la onzième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/11/36) para. 128

⁷ Billets à ordre : Rapport du Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/12/4), Annexe III pages 1-2

⁸ Ibid., Annexe II, page 1

⁹ Rapport de la douzième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/12/37) para. 31

14. Le **Canada** a commencé à émettre des billets à ordre libellés en dollar canadien en 1994. Les billets à ordre sont déposés à la Banque du Canada pour le compte du PNUE, à titre de Trésorier du Fonds multilatéral. Le Gouvernement du Canada a coutume d'émettre un billet à ordre par année pour environ 80% de sa contribution annuelle exigible. Le Gouvernement informe également le Trésorier du dépôt des billets à ordre mais normalement il ne lui en remet pas copie. Les billets à ordre ne comportent pas de calendrier d'encaissement précis et sont payables sur demande. Les dépôts sont ensuite confirmés par la Banque du Canada qui envoie régulièrement des avis et des relevés de compte. Le Trésorier peut ensuite, à titre de bénéficiaire, transférer ses droits à une autre organisation. En raison de la complexité de l'encaissement des billets à ordre canadiens, le Trésorier les vire toujours à la Banque mondiale, au titre des approbations du Comité exécutif, car elle possède un système financier plus sophistiqué, indispensable pour encaisser ces billets. Par la suite, la Banque mondiale avise régulièrement le Trésorier de la valeur réelle d'encaissement.

15. La **France** a commencé à émettre des billets à ordre en 1993 pour ses contributions de 1991, 1992 et 1993 et elle les dépose à la Banque de France pour le compte du PNUE, à titre de Trésorier du Fonds multilatéral. De 1991 à 1999, les billets à ordre français étaient libellés en franc français. Toutefois, depuis 2000, les billets à ordre français sont libellés en Euro. Au début, le Gouvernement de la France émettait un billet à ordre par année pour environ 80% de sa contribution annuelle exigible puis un autre billet à ordre vers la fin de l'année pour le solde dû après les approbations de projets bilatéraux. Actuellement, le Gouvernement émet un billet à ordre par année. Les billets à ordre ne comportent pas de calendrier d'encaissement précis et sont payables sur demande. Le Gouvernement de la France n'établit en fait aucun billet à ordre sur papier mais il donne instruction à la Banque de France de créditer le montant spécifié sur le compte de billets à ordre du PNUE. La Banque de France confirme ensuite les dépôts par l'envoi régulier d'avis et de relevés de compte. Le Trésorier peut ensuite, à titre de bénéficiaire, transférer ses droits à une autre organisation; à titre d'exemple, il a viré les billets à ordre français pour 1995, 1996 et 1997 à la Banque mondiale qui assume la responsabilité de l'encaissement des billets et avise le PNUE de la valeur réelle d'encaissement.

16. L'**Allemagne** a commencé à utiliser des billets à ordre comme mode de paiement en 1994 et elle les dépose à la Bundesbank pour le compte du PNUE, à titre de Trésorier du Fonds multilatéral. Durant les triennats 1994-1996 et 1997-1999, les billets à ordre du Gouvernement de l'Allemagne étaient libellés en dollar US et pour le triennat 2000-2002, ils ont été libellés en Euro. Dans ses billets à ordre, le Gouvernement de l'Allemagne inclut un calendrier des encaissements selon les lignes directrices approuvées par le Comité exécutif. Le Gouvernement de l'Allemagne émet normalement des billets à ordre représentant la totalité de sa contribution pour la première et la deuxième année et il fait des ajustements pour les projets bilatéraux approuvés ou prévus pour le triennat au moment d'émettre le billet à ordre de la troisième année. Le Gouvernement de l'Allemagne avise le Trésorier du dépôt qui est ensuite confirmé par une copie officielle provenant de la Bundesbank qui envoie régulièrement des avis et des relevés de compte. Le Trésorier a le choix de désigner la Banque mondiale comme bénéficiaire des billets à ordre dans le cadre d'un transfert de ressources pour les approbations du Comité exécutif. Par la suite, le Gouvernement de l'Allemagne et la Bundesbank officialisent automatiquement les ajustements effectués sur les comptes du Trésorier et de la Banque mondiale.

17. Depuis 1995, les **Pays-Bas** ont établi des billets à ordre à l'intention du Fonds et les ont déposés à la De Nederlandse Bank pour le compte du PNUE, à titre de Trésorier du Fonds multilatéral. Au début, le Gouvernement des Pays-Bas émettait un à trois billets à ordre par an, représentant la totalité de sa contribution exigible pour l'année. Actuellement, le Gouvernement émet un billet à ordre par année. Le Gouvernement remet parfois une copie du billet à ordre au Trésorier. Les dépôts sont ensuite confirmés par la Nederlandse Bank qui envoie régulièrement des avis et des relevés de compte. Les billets à ordre établis par le Gouvernement des Pays-Bas ne comportent pas de calendrier précis d'encaissement et sont payables sur demande. Le Trésorier ne peut pas transférer ses droits de bénéficiaire à une autre organisation.

18. Le **Royaume-Uni** émet des billets à ordre depuis 1994 et il les dépose à la Bank of England pour le compte du PNUE, à titre de Trésorier du Fonds multilatéral. De 1994 à 1999, les billets à ordre étaient libellés en dollar US. Toutefois, depuis 2000, les billets à ordre sont établis en livre Sterling britannique. Le Gouvernement du Royaume-Uni émet normalement un billet à ordre par année pour le montant total de la contribution exigible cette année-là. Le billet à ordre donne la possibilité au Gouvernement du Royaume-Uni de payer plus tard en réduisant unilatéralement sa valeur de 20% pour les projets bilatéraux approuvés. Le Gouvernement du Royaume-Uni avise le Trésorier du dépôt et lui remet une copie du billet à ordre. Le Gouvernement fournit aussi un calendrier d'encaissement. Les dépôts sont ensuite confirmés par la Bank of England qui envoie régulièrement des avis et des relevés de compte. Le Trésorier peut ensuite, à titre de bénéficiaire, transférer ses droits à une autre organisation.

19. Les **Etats-Unis d'Amérique** ont commencé à émettre des billets à ordre libellés en dollar US en 1998. Les billets à ordre sont établis par l'Agence américaine de protection de l'environnement au nom du Gouvernement des Etats-Unis. Les billets à ordre correspondent à des versements partiels de la contribution du Gouvernement des Etats-Unis au Fonds multilatéral pour une année donnée. Les billets sont remis aux directeurs financiers de l'Agence américaine de protection de l'environnement. L'Agence américaine de protection de l'environnement avise le Trésorier du dépôt, par écrit, en incluant le calendrier d'encaissement. Les billets permettent aussi des retraits anticipés pour aider le Fonds à faire face à des obligations à court terme.

20. Tel qu'indiqué au para. 14, des informations détaillées sur les billets à ordre établis par chaque pays, incluant les calendriers d'encaissement, figurent à l'Annexe I de ce rapport.

PROCÉDURE DE VIREMENT ET D'ENCAISSEMENT DES BILLETS À ORDRE

Avec les pays donateurs

21. Comme l'indiquent les paragraphes précédents, la pratique d'établissement de billets à ordre varie selon les gouvernements. En dépit de ces différences, le Fonds accepte les billets à ordre des Parties qui ont choisi de verser leurs contributions en grande partie sous forme de billets à ordre, avec l'accord tacite des Parties concernées sur le fait que tous les billets sont non négociables, ne portent pas intérêt et sont irrévocables.

22. Bien qu'ils ne suivent pas un format unique, tous les billets indiquent clairement la devise et le montant des contributions dues par les gouvernements émetteurs. Tandis que les billets à ordre établis par le Canada, la France et les Pays-Bas sont payables sur demande, les billets établis par l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis suivent un calendrier d'encaissement.

23. A l'exception des billets à ordre du Gouvernement des Pays-Bas et des Etats-Unis d'Amérique, tous les billets à ordre utilisés par le Canada, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni permettent au PNUE de désigner une autre organisation comme bénéficiaire.

Avec les agences d'exécution

24. Toutes les agences d'exécution du Fonds exigent que les fonds soient mis à leur disposition avant qu'elles puissent amorcer la mise en œuvre des projets approuvés par le Comité exécutif. Par conséquent, les accords conclus entre le Comité exécutif et les agences d'exécution reflètent spécifiquement cette exigence.

25. Au départ, le mécanisme adopté pour les billets à ordre supposait le dépôt des billets, payables au Trésorier, détenus et encaissés par lui uniquement comme portion de la contribution totale au Fonds. Les engagements internes des agences d'exécution iraient de l'avant sans réel transfert des billets à ordre aux agences (c'est à dire en établissant un billet payable directement à une autre agence). On s'attendait à ce que le Trésorier initie les retraits sur les billets à ordre selon les calendriers d'encaissement convenus et/ ou les demandes de décaissement de toutes les agences combinées et les virements requis au profit des agences seraient effectués ainsi. Par la suite s'est ajoutée le virement des billets à ordre à la Banque mondiale, permettant ainsi de virer les billets à ordre à la Banque mondiale comme ressources pouvant être engagées pour la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral.

26. Toutefois, à cause de leurs règles et procédures financières, les agences d'exécution ont rencontré des difficultés dans l'acceptation des billets à ordre comme ressources pouvant être engagées/garanties. Devant ces difficultés, le Comité exécutif a demandé la mise en place d'une procédure efficace de virement des billets à ordre.

27. A la suite de négociations et de consultations intenses entre les parties concernées, les arrangements suivants sont actuellement en place.

BANQUE MONDIALE

28. La Banque mondiale gère son programme sur l'ozone selon un système décentralisé dans lequel la plupart de ses activités sont amorcées et mises en œuvre par ses intermédiaires financiers dans les pays. Les autorités du projet sont responsables du recrutement, de l'embauche et de l'approvisionnement selon les règles et procédures de la Banque mondiale et sont ensuite remboursées par la Banque mondiale/ son intermédiaire financier, sur présentation de factures. Dans ce système, l'exigence de liquidités initiales est moins pressante que dans le cas des agences des Nations Unies.

29. L'accord de la Banque mondiale avec le Comité exécutif stipule qu'elle accepte des billets à ordre et des paiements en espèces à condition que les billets soient transférables à la Banque. Au moment du virement des billets à la Banque, les droits du Trésorier à titre de bénéficiaire, sont transférés à la Banque et les billets sont détenus dans les comptes de la Banque. Le retrait de ces billets virés à la Banque mondiale par le PNUE s'effectue selon les besoins, par l'envoi d'une demande de fonds adressée au gouvernement concerné. Normalement la Banque suit le calendrier d'encaissement fixé par le bénéficiaire et appliqué par le Trésorier et la Banque remet un calendrier de liquidités au gouvernement concerné, sur demande. La Banque informe le Trésorier de ses transactions en billets à ordre au fur et à mesure qu'elles sont faites. Au sujet du virement des billets à la Banque mondiale, le Comité exécutif a pris note à sa dix-neuvième réunion en mai 1996, que le format des billets utilisé par le Canada, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni permet au PNUE de céder ses droits de bénéficiaire à une autre organisation.¹⁰

PNUD et ONUDI

30. A la différence des accords conclus avec la Banque mondiale, les accords initiaux du PNUD et de l'ONUDI avec le Comité exécutif ne prévoyaient pas le virement de fonds sous forme de billets à ordre ou d'instruments financiers similaires.

31. Il est ressorti clairement de la consultation qui a suivi qu'il fallait amender les accords entre le PNUD, l'ONUDI et le Comité exécutif afin de faciliter l'acceptation des billets à ordre comme ressources pouvant être engagées.

32. A sa vingt-cinquième réunion en juillet 1998, le Comité exécutif a approuvé les amendements proposés aux accords entre le Comité exécutif, le PNUD et l'ONUDI.¹¹ Les accords amendés entre le Comité exécutif, le PNUD et l'ONUDI ont tous deux été signés le 3 juillet 1998.

33. Selon leurs accords amendés respectifs, le PNUD et l'ONUDI considèrent maintenant comme ressources à leurs dispositions les versements de contributions en espèces et les ressources allouées au PNUD et à l'ONUDI par le Comité exécutif, détenues par le Trésorier au nom du Comité exécutif sous forme de billets à ordre irrévocables.

¹⁰ Rapport de la dix-neuvième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/19/64) para.9

¹¹ Rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/25/68) para.23 a).

34. Avec la mise en place de ces modalités, le PNUD et l'ONUDI acceptent les billets à ordre détenus par le Trésorier comme des ressources pouvant être engagées et disponibles pour prendre des engagements, après réception de la confirmation écrite par le Trésorier.

PNUE

35. Le PNUE, comme gardien des ressources du Fonds multilatéral et de celles virées par le Fonds au PNUE lui-même, a toujours estimé qu'il pouvait approuver les engagements, au besoin, pour les projets approuvés par le Comité exécutif pour une mise en œuvre par le PNUE à partir des ressources détenues dans le Fonds multilatéral, qu'il s'agisse d'espèces ou de billets à ordre. Cet arrangement est acceptable dans le cadre des règles et règlements du Fonds de l'Environnement du PNUE qui régissent aussi les fonds fiduciaires administrés par le PNUE.

Calendrier d'encaissement des billets à ordre

36. Non obstant la décision du Comité exécutif sur le calendrier d'encaissement énoncée aux paragraphes 8 et 12 précédents, à sa vingt-cinquième réunion, le Comité exécutif a décidé que, compte tenu de l'évolution importante dans la proportion de billets à ordre par rapport aux fonds en espèces dans les ressources du Fonds multilatéral et des besoins opérationnels, le Trésorier devrait disposer de la souplesse nécessaire pour appliquer la décision du Comité exécutif sur la réalisation accélérée des billets à ordre en fonction des besoins, à condition que cette réalisation accélérée soit effectuée, par souci d'équité, au prorata sur tous les billets à ordre reçus par le Trésorier et que le préavis donné soit raisonnable.¹²

37. L'expérience révèle que certains gouvernements adhèrent strictement au calendrier d'encaissement fixé dans les billets tandis que d'autres gouvernements sont plus flexibles et permettent des encaissements accélérés et versent leurs contributions sur demande.

INCIDENCE DES BILLETS A ORDRE SUR LA LIQUIDITÉ DU FONDS

38. L'introduction des billets à ordre a réduit les accumulations d'espèces dans les agences d'exécution. Par ailleurs, puisque les billets à ordre ne portent pas intérêt, leur augmentation a entraîné une baisse des intérêts gagnés par le Fonds.

Incidence des fluctuations des taux de change sur les billets à ordre libellés en devise autre que le dollar US

39. Depuis l'introduction des billets à ordre, on a constaté une augmentation importante de la proportion des contributions versées au Fonds par le biais de cet instrument. Toutefois, l'augmentation des billets à ordre a aussi entraîné des complications qui ont une incidence sur la liquidité du Fonds. Cela vaut surtout pour les billets à ordre libellés en devise autre que le dollar US. Puisque le calendrier d'encaissement inclus dans les billets à ordre pourrait permettre au Trésorier de détenir ces billets pour une période maximale de trois ans, les pertes et gains causés par les fluctuations des taux de change sont inévitables.

¹² Ibid., para. 23(b).

40. Afin de gérer les fluctuations des taux de change des billets à ordre libellés en dollar US, le Trésorier a avisé le Comité exécutif des faits suivants, dans son rapport à la dix-septième réunion du Comité exécutif¹³ :

- a) Les billets à ordre libellés par les Parties en devise autre que le dollar US seront consignés dans les livres du Trésorier avec leur valeur en dollar US, suivant le taux de change indiqué par le dépositaire au moment où le Trésorier est avisé du dépôt.
- b) Pour assurer la concordance entre les livres de la Partie faisant le dépôt d'un billet à ordre et ceux du Trésorier, toute différence (déficit ou excédent) entre la valeur initialement visée en dollar US et la valeur réalisée à l'encaissement serait compensée soit par la Partie faisant le dépôt soit par le Trésorier. Ce n'est que dans les cas où des fluctuations importantes du taux de change deviendraient permanentes qu'il y aurait lieu d'amender la valeur nominale en dollar US dans les livres du Trésorier et ceux des Parties concernées.
- c) Les encaissements partiels de billets à ordre par le Trésorier seront enregistrés comme étant des versements en espèces avec la valeur réelle reçue en dollar US. Les montants encaissés et le solde des billets à ordre seront conservés à la valeur des billets initialement déposés. La valeur des billets à ordre transférés aux agences d'exécution correspondra à cette valeur en dollars US telle qu'elle est conservée par le Trésorier. Au moment de l'encaissement intégral des billets à ordre, la valeur en dollar US réalisée sera déterminée, de manière à permettre l'application des mesures appropriées, c'est-à-dire que la Partie concernée serait invitée à combler le déficit ou que le Trésorier lui remettrait la valeur excédentaire réalisée en dollar US.

41. La même question a été soulevée à la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif en juillet 1988. A cette réunion, le Comité exécutif a décidé que les Parties contributrices qui ont établi des billets à ordre libellés en devise autre que le dollar US, devraient assumer les variations à la hausse ou à la baisse de la valeur de leurs billets à ordre, imputables aux fluctuations des taux de change. La différence entre la valeur du billet au moment de son dépôt et celle prévalant au moment de sa réalisation devrait être créditée ou débitée au compte de la Partie émettrice et les modifications nécessaires apportées aux contributions versées par cette Partie au cours de l'année suivante.¹⁴

42. La perte nette de change sur des billets à ordre libellés en devise autre que le dollar US pour la période 1991-1999 s'élevait à 4,11 millions \$US, tel qu'indiqué à l'Annexe II.

¹³ La Procédure de transfert des billets à ordre (UNEP/OzL.Pro/ExCom/17/6).

¹⁴ Rapport de la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/25/68) para.23 (c).

Incidence du mécanisme de taux de change fixe

43. Avec l'introduction du mécanisme de taux de change fixe, tel qu'adopté à la onzième réunion des Parties en décembre 1999,¹⁵ certains pays qui versaient leurs contributions au Fonds au moyen de billets à ordre ont opté pour des versements dans leurs devises nationales, incluant l'Euro, conformément au mécanisme de taux de change fixe.

44. Jusqu'en 1999 (c'est-à-dire avant l'introduction du mécanisme de taux de change fixe) toute perte ou gain, engendrée par les fluctuations des taux de change des billets à ordre libellés en devise autre que le dollar US, était débitée ou créditée au compte du gouvernement contributeur. Toutefois, avec le mécanisme de taux de change fixe, le risque de change pour les billets à ordre libellés en devises nationales est assumé par le Fonds.

45. Depuis l'introduction du mécanisme de taux de change fixe en 2000, le gain net imputable aux fluctuations des taux de change s'élève à 0,87 million \$US.

Hypothèses et méthodologie utilisées dans la déclaration des billets à ordre

46. En réponse à la Décision 38/1 paragraphe b) point i), le Trésorier a présenté à la trente-neuvième réunion du Comité exécutif en avril 2003, les hypothèses et la méthodologie utilisées dans la préparation de l'état du Fonds.¹⁶ Les membres du Comité exécutif peuvent retrouver sur le site Web du Secrétariat, avec les autres documents de réunion, cette section qui inclut l'hypothèse et la méthodologie appliquées aux gains et pertes de valeur des billets à ordre, imputables au taux de change ainsi que le mécanisme de taux de change fixe.

47. Puisqu'ils sont considérés comme des ressources pouvant être engagées par le Fonds, les billets à ordre sont inclus dans le Fonds comme des revenus, avec les versements de contributions en espèces, la valeur approuvée des projets de coopération bilatérale, les revenus et intérêts divers gagnés. Par conséquent, l'hypothèse suivante s'applique :

- a) la valeur des billets à ordre établis en devise nationale est comptabilisée pour un montant équivalent en dollar US, selon les taux de change des Nations Unies au moment de la préparation du rapport, ce qui donne une perte ou un gain indicatif pour le Fonds multilatéral au moment du dépôt du rapport.
- b) Un taux de change fixe est calculé pour le triennat 2003-2005 d'après la moyenne des taux pour les 12 mois de l'année précédente durant laquelle des factures sont payables par les Parties contributrices et communiquées aux Parties contributrices qui se qualifient pour l'utilisation du mécanisme de taux de change fixe.

¹⁵ Rapport de la onzième réunion des Parties au Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone(UNEP/OzL.Pro.11/10 Décision XI/6 pages 25-2).

¹⁶Rapport du Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/3/Rev.1) pages 2-5.

- c) Les gains et les pertes imputables au mécanisme de taux de change fixe sont déterminés comme des écarts entre les paiements réalisés en dollar US par rapport au montant en dollar US calculé dans la fixation des engagements des Parties lors de la conversion en devises nationales, sur la base du mécanisme de taux de change fixe.

ANNEXE 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain/(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
CANADA												
8/25/1995	1994	Canada		Can\$	5,661,085.10	4,169,000.00	3/11/1996	BIRD	5,661,085.10	3/11/1996	4,139,733.16	(29,266.84)
10/6/1995	1995	Canada		Can\$	5,593,547.30	4,169,000.00	3/11/1996	BIRD	5,593,547.30	3/11/1996	4,090,345.38	(78,654.62)
2/21/1997	1996	Canada		Can\$	5,633,152.80	4,169,000.00	3/27/1997	BIRD	5,633,152.80	3/27/1997	4,058,467.44	(110,532.56)
9/10/1997	1997	Canada		Can\$	6,309,580.14	4,560,593.00	2/13/1998	BIRD	6,309,580.14	3/3/1998	4,437,740.99	(122,852.01)
3/18/1998	1997	Canada		Can\$	1,008,986.69	714,428.02	3/20/1998	BIRD	1,008,986.69	3/26/1998	710,804.29	(3,623.73)
11/9/1998	1998	Canada		Can\$	6,929,820.76	4,560,593.00	2/9/1999	BIRD	6,874,181.83	2/23/1999	4,617,573.61	56,980.61
							3/31/1999	BIRD	55,638.93	3/31/1999	37,013.66	37,013.66
7/13/1999	1999	Canada		Can\$	6,659,377.61	4,560,592.80	3/22/2000	BIRD	6,659,377.61	3/27/2000	4,587,928.08	27,335.28
				Sous-total c/	37,795,550.40	26,903,206.82			37,795,550.40		26,679,606.61	(223,600.21)
12/28/2000	2000	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	3/30/2001	BIRD	5,498,439.20	3/30/2001	3,521,051.75	(169,175.90)
5/8/2001	2001	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	8/26/2002	BIRD	5,498,439.20	8/30/2002	3,473,649.13	(216,578.52)
6/28/2002	2002	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	1/15/2003	BIRD	5,498,439.20	2/1/2003	3,619,394.40	(70,833.25)
7/10/2003	2003	Canada		Can\$	6,216,532.80	3,963,867.12	12/8/2003	BIRD	6,216,532.80	5/3/2004	4,686,064.22	722,197.10
				Sous-total d/	22,711,850.40	15,034,550.07			22,711,850.40		15,300,159.50	265,609.43
Grand Total					60,507,400.80	41,937,756.89			60,507,400.80		41,979,766.11	42,009.22
Solde des billets à ordre détenus par la Banque du Canada				Can\$	-	-						
Billets à ordre déposés et détenus par la Banque du Canada												
Toutes les pertes reliées aux billets à ordre canadiens à la fin de 1999 ont été couvertes et le Canada n'a pas de solde débiteur.												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUÉ b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
FRANCE												
11/23/1992	1991	France		FF	21,365,524.75	3,922,799.00	5/11/1993	TRÉSORIER	14,300,506.87	5/11/1993	2,680,497.38	(54,864.98)
11/23/1992	1992	France		FF	28,771,484.83	5,282,564.00	7/13/1993	TRÉSORIER	18,635,527.40	7/13/1993	3,240,951.29	180,608.87
					50,137,009.58				32,936,034.27			
							BAL		17,200,975.31			
	solde 1992	France		FF	17,200,975.31	3,283,914.00						
5/28/1993	1993	France		FF	43,040,627.43	7,994,173.00						
6/15/1994	1994	France		FF	46,947,411.00	8,373,000.00		solde 1992	17,200,975.31			
12/28/1994	1994	France		FF	10,013,351.29	1,840,690.00		1993/4 billets à ordre	100,001,389.72			
					117,202,365.03	21,491,777.00	5/4/1995	BIRD	117,202,365.03	7/25/1997	19,092,179.48	(2,399,597.52)
3/13/1995	1995	France		FF	41,994,781.50	8,373,000.00	12/22/1995	BIRD	41,994,781.50	12/11/1997	7,015,698.52	(1,357,301.48)
12/22/1995	1995	France		FF	8,645,600.70	1,746,586.00	2/1/1996	BIRD	8,645,600.70	4/16/1998	1,427,491.24	(319,094.76)
5/13/1996	1996	France		FF	43,397,259.00	8,373,000.00	6/12/1996	BIRD	43,397,259.00	5/27/1999	7,385,203.20	(987,796.80)
12/26/1996	1996	France		FF	5,937,578.65	1,131,614.00						
5/26/1997	1997	France		FF	53,693,009.50	9,419,000.00						
					59,630,588.15	10,550,614.00	11/25/1997	BIRD	59,630,588.15	5/27/1999	9,305,915.26	(1,244,698.74)
				Sous-total (FF) c/	303,806,628.65	56,456,426.00			303,806,628.65		50,147,936.37	(6,182,745.41)
12/31/1997	1997	France		FF	3,700,250.58	617,934.00						
1/19/1999	1999	France		FF	61,678,926.00	11,113,320.00						
		Converti en Euros		EUR	9,966,991.21	11,731,254.00	3/26/2004	TRÉSORIER	9,966,991.21	3/31/2004	12,119,861.31	388,607.31
12/29/1999	1999	France		EUR	8,841,366.16	8,843,366.00	3/26/2004	TRÉSORIER	8,841,366.16	3/31/2004	10,751,101.25	1,907,735.25
				Sous-total (EUR) c/	18,808,357.37	20,574,620.00					22,870,962.56	2,296,342.56
12/29/2000	2000	France		EUR	10,076,064.86	10,719,217.94	3/26/2004	TRÉSORIER	10,076,064.86	3/31/2004	12,252,494.87	1,533,276.93
12/28/2001	2001	France		EUR	9,768,889.31	10,392,435.44						Pas encore encaissé
12/27/2002	2002	France		EUR	9,217,760.16	9,806,127.83						Pas encore encaissé
12/31/2003	2003	France		EUR	13,521,489.96	12,484,064.22						Pas encore encaissé
				Sous-total d/	42,584,204.29	43,401,845.43					12,252,494.87	1,533,276.93
		Grand total				120,432,891.43					85,271,393.80	
Solde des billets à ordre détenus par la Banque de France				EUR	32,508,139.43	32,682,627.49						
Billets à ordre déposés et détenus par la Banque de France												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEXE 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain/(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
Allemagne													
9/23/1994	1994	Allemagne	BU 194 0023 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	1/17/1995	TRÉSORIER	2,596,195.66	1/17/1995	2,596,195.66		
							6/29/1995	TRÉSORIER	2,596,195.66	6/29/1995	2,596,195.66		
							2/29/1996	TRÉSORIER	3,837,095.00	2/29/1996	3,837,095.00		
							3/21/1996	TRÉSORIER	18,378.00	3/21/1996	18,378.00		
							7/23/1996	Bilateral	1,336,918.00	7/23/1996	1,336,918.00		
							7/23/1996	BIRD	5,192,391.68	2/26/1997	2,596,195.84		
									15,577,174.00	6/26/1997	2,596,195.84		
											15,577,174.00		
8/22/1995	1995	Allemagne	BU 195 0024 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	8/20/1996	BIRD	15,577,174.00	7/25/1996	5,192,391.00		
								BIRD		2/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		6/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		12/23/1997	5,192,391.34		
											15,577,174.00		
7/1/1996	1996	Allemagne	BU 196 0017 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	12/23/1996	BIRD	15,577,174.00	2/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		6/26/1997	2,596,195.67		
								BIRD		6/26/1998	5,192,391.33		
								BIRD		12/30/1998	2,596,195.67		
								BIRD		6/28/1999	2,596,195.67		
											15,577,174.17		
10/16/1997	1997	Allemagne	BU 197 1011 01	US\$	16,615,295.00	16,615,295.00		TRÉSORIER	16,615,295.00	12/23/1997	2,769,215.84		
								TRÉSORIER		6/28/1998	2,769,215.83		
								TRÉSORIER		12/30/1998	5,538,430.67		
								TRÉSORIER		6/28/1999	5,538,431.67		
											16,615,294.01		
6/30/1998	1998	Allemagne	BU 198 1010 01	US\$	16,615,295.00	16,615,295.00		TRÉSORIER	16,615,295.00	12/30/1999	6,646,118.00		
								TRÉSORIER		6/27/2000	6,646,118.00		
								TRÉSORIER		2/1/2001	3,323,059.00		
											16,615,295.00		
11/25/1999	1999	Allemagne	BU 199 1010 01	US\$	6,646,118.00	6,646,118.00		TRÉSORIER	6,646,118.00	2/1/2001	553,842.50		
								TRÉSORIER		7/2/2001	3,876,902.50		

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUÉ b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								TRÉSORIER		1/14/2002	1,107,686.14	
								TRÉSORIER		7/5/2002	1,107,686.86	
											6,646,118.00	
					Sous-total c/	86,608,230.00	86,608,230.00				86,608,230.00	86,608,229.18
9/7/2000	2000	Allemagne	BU 100 1011 01	EUR	15,442,141.40	2,737,968.33		TRÉSORIER	2,573,690.34	2/1/2001	2,391,730.43	(346,237.90)
						2,737,968.33		TRÉSORIER	2,573,690.34	7/2/2001	2,190,467.85	(547,500.48)
						5,475,936.67		TRÉSORIER	5,147,380.68	1/14/2002	4,585,801.45	(890,135.22)
						5,475,936.67		TRÉSORIER	5,147,380.04	7/5/2002	5,034,137.68	(441,798.99)
						16,427,810.00			15,442,141.40		14,202,137.41	(2,225,672.59)
8/1/2001	2001	Allemagne	BU 101 1004 01	EUR	15,442,141.00	6,571,123.83		TRÉSORIER	6,176,858.46	2/18/2003	6,645,064.33	73,940.50
						6,571,123.83		TRÉSORIER	6,176,855.52	6/25/2003	7,127,473.58	556,349.75
						3,285,561.91		TRÉSORIER	3,088,427.02	1/21/2004	3,821,310.75	535,748.84
						16,427,809.57			15,442,141.00		17,593,848.66	1,166,039.09
11/21/2002	2002	Allemagne	BU 102 1005 01	EUR	6,176,858.46	547,595.28		TRÉSORIER	514,739.56	1/21/2004	636,887.26	89,291.98
						6,023,530.74			5,662,118.90			Pa encore encaiss
						6,571,126.02			6,176,858.46			89,291.98
					Sous-total(EUR) d/	37,061,140.86	39,426,745.60				32,432,873.33	(970,341.52)
8/8/2003	2003	Allemagne	BU 103 1005 01	US\$	18,914,439.57	3,900,472.69		TRÉSORIER	3,900,472.69	1/21/2004	3,900,472.69	-
						15,013,966.68			15,013,966.88			Pas encore encaiss
						18,914,439.37						
					Sous-total(US\$) d/	58,341,184.97					36,333,346.02	(970,341.52)
					Grand total		144,949,414.97				122,941,575.20	(970,341.52)
Solde des billets à ordre détenus par la Deutsche Bundesbank						US\$ 15,013,966.88 & EUR 5,662,118.9	21,037,497.42					
Billets à ordre déposés et détenus par la Deutsche Bundesbank												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUÉ b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
PAYS-BAS													
9/13/1995	1995	Pays-Bas	D 1	US\$	2,616,547.00	2,616,547.00		TRÉSORIER	2,616,547.00		2,616,547.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 2	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 3	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 4	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/28/1997	1997	Pays-Bas	D 5	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/8/1998	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/8/1998	2,916,979.00		
12/1/1998	1998	Pays-Bas	D 6	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/22/1999	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/22/1999	2,916,979.00		
6/22/1999	1999	Pays-Bas	D 7	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/19/2000	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/19/2000	2,916,979.00		
				Sous-total c/	14,132,317.00	14,132,317.00			14,132,317.00		14,132,317.00		
7/17/2000	2000	Pays-Bas	D 8	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	12/3/2001	TRÉSORIER	2,731,827.00	12/3/2001	2,731,827.00		
5/29/2001	2001	Pays-Bas	D 9	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	7/1/2002	TRÉSORIER	2,731,827.00	7/1/2002	2,731,827.00		
11/20/2002	2002	Pays-Bas	D 10	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	2/14/2003	TRÉSORIER	2,731,827.00	2/14/2003	2,731,827.00		
12/8/2003	2003	Pays-Bas	D 11	US\$	10,092,183.96	10,092,183.96	12/29/2003	TRÉSORIER	3,364,061.32	12/29/2003	3,364,061.32		
				Sous-total d/	18,287,664.96	18,287,664.96					11,559,542.32		
				Grand total	64,839,963.92	64,839,963.92			39,824,176.32		51,383,718.64		
Solde des billets à ordre détenus par la Nederlandse Bank				US\$	6,728,122.64	6,728,122.64							
Billets à ordre déposés et détenus par la Nederlandse Bank													

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
Royaume-Uni												
8/8/1995	1994	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	9/26/1995	BIRD	8,756,709.00	3/6/1997	7,297,258.00	
								BIRD		4/8/1998	1,459,452.00	
											8,756,710.00	
8/9/1995	1995	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	12/21/1995	TRÉSORIER	5,837,806.00	12/29/1995	5,837,806.00	
							11/27/1997	TRÉSORIER	2,918,903.00	3/16/1998	1,459,452.00	
								TRÉSORIER		8/12/1998	1,459,452.00	
									8,756,709.00		8,756,710.00	
3/7/1996	1996	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	6/12/1996	BIRD	8,756,709.00	12/16/1997	4,378,355.00	
								BIRD		8/28/1998	1,459,452.00	
								BIRD		3/15/1999	1,459,452.00	
								BIRD		11/24/1999	1,459,452.00	
											8,756,711.00	
4/25/1997	1997	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	11/26/1997	BIRD	9,766,137.00	3/26/1998	1,627,690.00	
								BIRD		8/28/1998	1,627,690.00	
								BIRD		3/15/1999	1,627,690.00	
								BIRD		11/24/1999	1,627,690.00	
								BIRD		3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
4/21/1998	1998	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	9/8/1998	BIRD	9,766,137.00	3/15/1999	1,627,690.00	
								BIRD		11/24/1999	1,627,690.00	
								BIRD		3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		12/13/2001	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
5/27/1999	1999	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	10/29/1999	BIRD	9,766,137.00	3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEX 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUe b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								BIRD		12/13/2001	1,627,690.00	
								BIRD		2/6/2002	1,627,690.00	
								BIRD		9/23/2002	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
					Sous-total c/	55,568,538.00	55,568,538.00				55,568,538.00	55,568,542.00
5/15/2000	2000	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,907.33	3/22/2001	TRÉSORIER	880,963.00	3/30/2001	1,258,896.13	(162,011.20)
						1,420,907.33	11/29/2001	TRÉSORIER	880,963.00	12/28/2001	1,263,244.94	(157,662.39)
						1,420,907.33	12/26/2001	TRÉSORIER	880,963.00	2/6/2002	1,247,707.90	(173,199.43)
						1,420,907.33	10/23/2002	TRÉSORIER	880,963.00	11/18/2002	1,393,507.28	(27,400.05)
						1,420,907.33	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.14)
						1,420,907.33	10/29/2003	TRÉSORIER	880,960.00	11/17/2003	1,486,620.00	65,712.67
						8,525,444.00			5,285,775.00		8,028,771.44	(496,672.56)
7/11/2001	2001	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,907.33	12/26/2001	TRÉSORIER	880,963.00	2/6/2002	1,247,707.90	(173,199.43)
						1,420,907.33	10/23/2002	TRÉSORIER	880,963.00	11/18/2002	1,393,507.28	(27,400.05)
						1,420,907.33	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.14)
						4,262,722.00	10/29/2003	TRÉSORIER	2,642,886.00	11/17/2003	4,459,870.13	197,148.13
						8,525,444.00			5,285,775.00		8,479,880.50	(45,563.50)
10/14/2002	2002	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,908.00	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.81)
						5,999,545.00	10/29/2003	TRÉSORIER	3,719,718.00	11/17/2003	6,277,024.13	277,479.13
						1,104,991.00			685,094.00			Pas encore encais
						8,525,444.00			5,285,775.00			235,366.32
7/10/2003	2003	R-U		GBP	7,243,564.00	1,786,417.58		TRÉSORIER	1,207,261.00	5/21/2004	2,134,436.88	348,019.30
						8,932,084.94			6,036,303.00			Pas encore encais
						10,718,502.52						
5/17/2004	2004	R-U		GBP	7,243,564.08	10,718,502.63						Pas encore encais
					Sous-total d/	30,344,453.08					26,298,908.13	41,149.55
					Grand total						81,867,450.13	41,149.55
				Solde des billets à ordre détenus par la Bank of England	GBP	6,721,397.00	10,037,075.94					
Billets à ordre déposés et détenus par la Bank of England												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE													
5/26/1998	1998	USA		US\$	11,100,000.00	11,100,000.00	5/26/1998	TRÉSORIER		11/2/1998	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		6/3/1999	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		11/26/1999	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	2,220,000.00		
											11,100,000.00		
11/4/1998	1998	USA		US\$	5,000,000.00	5,000,000.00	11/1/1998	TRÉSORIER		6/3/1999	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		11/26/1999	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/26/2001	1,000,000.00		
											5,000,000.00		
3/18/1999	1999	USA		US\$	6,000,000.00	6,000,000.00	3/18/1999	TRÉSORIER		11/26/1999	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		26/0/2001	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	1,200,000.00		
											6,000,000.00		
11/10/1999	1999	USA		US\$	10,000,000.00	10,000,000.00	11/10/1999	TRÉSORIER		5/1/2000	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/26/2001	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/30/2002	2,000,000.00		
											10,000,000.00		
				Sous-total c/	32,100,000.00	32,100,000.00					32,100,000.00		
12/7/2000	2000	USA		US\$	11,000,000.00	11,000,000.00	12/7/2000	TRÉSORIER		4/26/2001	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		4/30/2002	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/24/2002	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		4/28/2003	2,200,000.00		
											11,000,000.00		
3/14/2002	2002	USA		US\$	9,575,800.00	9,575,800.00	3/14/2002	TRÉSORIER		10/24/2002	3,575,800.00		

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEX 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUE b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								TRÉSORIER		10/24/2003	3,000,000.00	
								TRÉSORIER		Nov. 2004	3,000,000.00	Pas encore encais
											9,575,800.00	
3/18/2003	2003	USA		US\$	8,000,000.00	8,000,000.00	3/18/2003	TRÉSORIER		10/24/2003	3,000,000.00	
								TRÉSORIER		Nov. 2004	3,000,000.00	Pas encore encais
								TRÉSORIER		Nov. 2005	2,000,000.00	Pas encore encais
Sous-total d/					28,575,800.00	28,575,800.00					20,575,800.00	
Grand total					60,675,800.00	60,675,800.00					52,675,800.00	
Solde des billets à ordre détenus par l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis				US\$	8,000,000.00	8,000,000.00						
Billets à ordre déposés et détenus par l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEXE 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain/(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
CANADA												
8/25/1995	1994	Canada		Can\$	5,661,085.10	4,169,000.00	3/11/1996	BIRD	5,661,085.10	3/11/1996	4,139,733.16	(29,266.84)
10/6/1995	1995	Canada		Can\$	5,593,547.30	4,169,000.00	3/11/1996	BIRD	5,593,547.30	3/11/1996	4,090,345.38	(78,654.62)
2/21/1997	1996	Canada		Can\$	5,633,152.80	4,169,000.00	3/27/1997	BIRD	5,633,152.80	3/27/1997	4,058,467.44	(110,532.56)
9/10/1997	1997	Canada		Can\$	6,309,580.14	4,560,593.00	2/13/1998	BIRD	6,309,580.14	3/3/1998	4,437,740.99	(122,852.01)
3/18/1998	1997	Canada		Can\$	1,008,986.69	714,428.02	3/20/1998	BIRD	1,008,986.69	3/26/1998	710,804.29	(3,623.73)
11/9/1998	1998	Canada		Can\$	6,929,820.76	4,560,593.00	2/9/1999	BIRD	6,874,181.83	2/23/1999	4,617,573.61	56,980.61
							3/31/1999	BIRD	55,638.93	3/31/1999	37,013.66	37,013.66
7/13/1999	1999	Canada		Can\$	6,659,377.61	4,560,592.80	3/22/2000	BIRD	6,659,377.61	3/27/2000	4,587,928.08	27,335.28
				Sous-total c/	37,795,550.40	26,903,206.82			37,795,550.40		26,679,606.61	(223,600.21)
12/28/2000	2000	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	3/30/2001	BIRD	5,498,439.20	3/30/2001	3,521,051.75	(169,175.90)
5/8/2001	2001	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	8/26/2002	BIRD	5,498,439.20	8/30/2002	3,473,649.13	(216,578.52)
6/28/2002	2002	Canada		Can\$	5,498,439.20	3,690,227.65	1/15/2003	BIRD	5,498,439.20	2/1/2003	3,619,394.40	(70,833.25)
7/10/2003	2003	Canada		Can\$	6,216,532.80	3,963,867.12	12/8/2003	BIRD	6,216,532.80	5/3/2004	4,686,064.22	722,197.10
				Sous-total d/	22,711,850.40	15,034,550.07			22,711,850.40		15,300,159.50	265,609.43
Grand Total					60,507,400.80	41,937,756.89			60,507,400.80		41,979,766.11	42,009.22
Solde des billets à ordre détenus par la Banque du Canada				Can\$	-	-						
Billets à ordre déposés et détenus par la Banque du Canada												
Toutes les pertes reliées aux billets à ordre canadiens à la fin de 1999 ont été couvertes et le Canada n'a pas de solde débiteur.												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUÉ b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
FRANCE												
11/23/1992	1991	France		FF	21,365,524.75	3,922,799.00	5/11/1993	TRÉSORIER	14,300,506.87	5/11/1993	2,680,497.38	(54,864.98)
11/23/1992	1992	France		FF	28,771,484.83	5,282,564.00	7/13/1993	TRÉSORIER	18,635,527.40	7/13/1993	3,240,951.29	180,608.87
					50,137,009.58				32,936,034.27			
							BAL		17,200,975.31			
	solde 1992	France		FF	17,200,975.31	3,283,914.00						
5/28/1993	1993	France		FF	43,040,627.43	7,994,173.00						
6/15/1994	1994	France		FF	46,947,411.00	8,373,000.00		solde 1992	17,200,975.31			
12/28/1994	1994	France		FF	10,013,351.29	1,840,690.00		1993/4 billets à ordre	100,001,389.72			
					117,202,365.03	21,491,777.00	5/4/1995	BIRD	117,202,365.03	7/25/1997	19,092,179.48	(2,399,597.52)
3/13/1995	1995	France		FF	41,994,781.50	8,373,000.00	12/22/1995	BIRD	41,994,781.50	12/11/1997	7,015,698.52	(1,357,301.48)
12/22/1995	1995	France		FF	8,645,600.70	1,746,586.00	2/1/1996	BIRD	8,645,600.70	4/16/1998	1,427,491.24	(319,094.76)
5/13/1996	1996	France		FF	43,397,259.00	8,373,000.00	6/12/1996	BIRD	43,397,259.00	5/27/1999	7,385,203.20	(987,796.80)
12/26/1996	1996	France		FF	5,937,578.65	1,131,614.00						
5/26/1997	1997	France		FF	53,693,009.50	9,419,000.00						
					59,630,588.15	10,550,614.00	11/25/1997	BIRD	59,630,588.15	5/27/1999	9,305,915.26	(1,244,698.74)
				Sous-total (FF) c/	303,806,628.65	56,456,426.00			303,806,628.65		50,147,936.37	(6,182,745.41)
12/31/1997	1997	France		FF	3,700,250.58	617,934.00						
1/19/1999	1999	France		FF	61,678,926.00	11,113,320.00						
		Converti en Euros		EUR	9,966,991.21	11,731,254.00	3/26/2004	TRÉSORIER	9,966,991.21	3/31/2004	12,119,861.31	388,607.31
12/29/1999	1999	France		EUR	8,841,366.16	8,843,366.00	3/26/2004	TRÉSORIER	8,841,366.16	3/31/2004	10,751,101.25	1,907,735.25
				Sous-total (EUR) c/	18,808,357.37	20,574,620.00					22,870,962.56	2,296,342.56
12/29/2000	2000	France		EUR	10,076,064.86	10,719,217.94	3/26/2004	TRÉSORIER	10,076,064.86	3/31/2004	12,252,494.87	1,533,276.93
12/28/2001	2001	France		EUR	9,768,889.31	10,392,435.44						Pas encore encaissé
12/27/2002	2002	France		EUR	9,217,760.16	9,806,127.83						Pas encore encaissé
12/31/2003	2003	France		EUR	13,521,489.96	12,484,064.22						Pas encore encaissé
				Sous-total d/	42,584,204.29	43,401,845.43					12,252,494.87	1,533,276.93
				Grand total		120,432,891.43					85,271,393.80	
Solde des billets à ordre détenus par la Banque de France				EUR	32,508,139.43	32,682,627.49						
Billets à ordre déposés et détenus par la Banque de France												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEXE 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain/(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
Allemagne													
9/23/1994	1994	Allemagne	BU 194 0023 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	1/17/1995	TRÉSORIER	2,596,195.66	1/17/1995	2,596,195.66		
							6/29/1995	TRÉSORIER	2,596,195.66	6/29/1995	2,596,195.66		
							2/29/1996	TRÉSORIER	3,837,095.00	2/29/1996	3,837,095.00		
							3/21/1996	TRÉSORIER	18,378.00	3/21/1996	18,378.00		
							7/23/1996	Bilateral	1,336,918.00	7/23/1996	1,336,918.00		
							7/23/1996	BIRD	5,192,391.68	2/26/1997	2,596,195.84		
									15,577,174.00	6/26/1997	2,596,195.84		
											15,577,174.00		
8/22/1995	1995	Allemagne	BU 195 0024 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	8/20/1996	BIRD	15,577,174.00	7/25/1996	5,192,391.00		
								BIRD		2/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		6/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		12/23/1997	5,192,391.34		
											15,577,174.00		
7/1/1996	1996	Allemagne	BU 196 0017 01	US\$	15,577,174.00	15,577,174.00	12/23/1996	BIRD	15,577,174.00	2/26/1997	2,596,195.83		
								BIRD		6/26/1997	2,596,195.67		
								BIRD		6/26/1998	5,192,391.33		
								BIRD		12/30/1998	2,596,195.67		
								BIRD		6/28/1999	2,596,195.67		
											15,577,174.17		
10/16/1997	1997	Allemagne	BU 197 1011 01	US\$	16,615,295.00	16,615,295.00		TRÉSORIER	16,615,295.00	12/23/1997	2,769,215.84		
								TRÉSORIER		6/28/1998	2,769,215.83		
								TRÉSORIER		12/30/1998	5,538,430.67		
								TRÉSORIER		6/28/1999	5,538,431.67		
											16,615,294.01		
6/30/1998	1998	Allemagne	BU 198 1010 01	US\$	16,615,295.00	16,615,295.00		TRÉSORIER	16,615,295.00	12/30/1999	6,646,118.00		
								TRÉSORIER		6/27/2000	6,646,118.00		
								TRÉSORIER		2/1/2001	3,323,059.00		
											16,615,295.00		
11/25/1999	1999	Allemagne	BU 199 1010 01	US\$	6,646,118.00	6,646,118.00		TRÉSORIER	6,646,118.00	2/1/2001	553,842.50		
								TRÉSORIER		7/2/2001	3,876,902.50		

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUÉ b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								TRÉSORIER		1/14/2002	1,107,686.14	
								TRÉSORIER		7/5/2002	1,107,686.86	
											6,646,118.00	
					Sous-total c/	86,608,230.00	86,608,230.00				86,608,230.00	86,608,229.18
9/7/2000	2000	Allemagne	BU 100 1011 01	EUR	15,442,141.40	2,737,968.33		TRÉSORIER	2,573,690.34	2/1/2001	2,391,730.43	(346,237.90)
						2,737,968.33		TRÉSORIER	2,573,690.34	7/2/2001	2,190,467.85	(547,500.48)
						5,475,936.67		TRÉSORIER	5,147,380.68	1/14/2002	4,585,801.45	(890,135.22)
						5,475,936.67		TRÉSORIER	5,147,380.04	7/5/2002	5,034,137.68	(441,798.99)
						16,427,810.00			15,442,141.40		14,202,137.41	(2,225,672.59)
8/1/2001	2001	Allemagne	BU 101 1004 01	EUR	15,442,141.00	6,571,123.83		TRÉSORIER	6,176,858.46	2/18/2003	6,645,064.33	73,940.50
						6,571,123.83		TRÉSORIER	6,176,855.52	6/25/2003	7,127,473.58	556,349.75
						3,285,561.91		TRÉSORIER	3,088,427.02	1/21/2004	3,821,310.75	535,748.84
						16,427,809.57			15,442,141.00		17,593,848.66	1,166,039.09
11/21/2002	2002	Allemagne	BU 102 1005 01	EUR	6,176,858.46	547,595.28		TRÉSORIER	514,739.56	1/21/2004	636,887.26	89,291.98
						6,023,530.74			5,662,118.90			Pa encore encaiss
						6,571,126.02			6,176,858.46			89,291.98
					Sous-total(EUR) d/	37,061,140.86	39,426,745.60				32,432,873.33	(970,341.52)
8/8/2003	2003	Allemagne	BU 103 1005 01	US\$	18,914,439.57	3,900,472.69		TRÉSORIER	3,900,472.69	1/21/2004	3,900,472.69	-
						15,013,966.68			15,013,966.88			Pas encore encaiss
						18,914,439.37						
					Sous-total(US\$) d/	58,341,184.97					36,333,346.02	(970,341.52)
					Grand total		144,949,414.97				122,941,575.20	(970,341.52)
Solde des billets à ordre détenus par la Deutsche Bundesbank						US\$ 15,013,966.88 & EUR 5,662,118.9	21,037,497.42					
Billets à ordre déposés et détenus par la Deutsche Bundesbank												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUF b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
PAYS-BAS													
9/13/1995	1995	Pays-Bas	D 1	US\$	2,616,547.00	2,616,547.00		TRÉSORIER	2,616,547.00		2,616,547.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 2	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 3	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/26/1996	1996	Pays-Bas	D 4	US\$	921,611.00	921,611.00	12/9/1997	TRÉSORIER	921,611.00	12/9/1997	921,611.00		
11/28/1997	1997	Pays-Bas	D 5	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/8/1998	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/8/1998	2,916,979.00		
12/1/1998	1998	Pays-Bas	D 6	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/22/1999	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/22/1999	2,916,979.00		
6/22/1999	1999	Pays-Bas	D 7	US\$	2,916,979.00	2,916,979.00	12/19/2000	TRÉSORIER	2,916,979.00	12/19/2000	2,916,979.00		
				Sous-total c/	14,132,317.00	14,132,317.00			14,132,317.00		14,132,317.00		
7/17/2000	2000	Pays-Bas	D 8	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	12/3/2001	TRÉSORIER	2,731,827.00	12/3/2001	2,731,827.00		
5/29/2001	2001	Pays-Bas	D 9	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	7/1/2002	TRÉSORIER	2,731,827.00	7/1/2002	2,731,827.00		
11/20/2002	2002	Pays-Bas	D 10	US\$	2,731,827.00	2,731,827.00	2/14/2003	TRÉSORIER	2,731,827.00	2/14/2003	2,731,827.00		
12/8/2003	2003	Pays-Bas	D 11	US\$	10,092,183.96	10,092,183.96	12/29/2003	TRÉSORIER	3,364,061.32	12/29/2003	3,364,061.32		
				Sous-total d/	18,287,664.96	18,287,664.96					11,559,542.32		
				Grand total	64,839,963.92	64,839,963.92			39,824,176.32		51,383,718.64		
Solde des billets à ordre détenus par la Nederlandse Bank				US\$	6,728,122.64	6,728,122.64							
Billets à ordre déposés et détenus par la Nederlandse Bank													

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB/b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
Royaume-Uni												
8/8/1995	1994	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	9/26/1995	BIRD	8,756,709.00	3/6/1997	7,297,258.00	
								BIRD		4/8/1998	1,459,452.00	
											8,756,710.00	
8/9/1995	1995	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	12/21/1995	TRÉSORIER	5,837,806.00	12/29/1995	5,837,806.00	
							11/27/1997	TRÉSORIER	2,918,903.00	3/16/1998	1,459,452.00	
								TRÉSORIER		8/12/1998	1,459,452.00	
									8,756,709.00		8,756,710.00	
3/7/1996	1996	R-U		US\$	8,756,709.00	8,756,709.00	6/12/1996	BIRD	8,756,709.00	12/16/1997	4,378,355.00	
								BIRD		8/28/1998	1,459,452.00	
								BIRD		3/15/1999	1,459,452.00	
								BIRD		11/24/1999	1,459,452.00	
											8,756,711.00	
4/25/1997	1997	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	11/26/1997	BIRD	9,766,137.00	3/26/1998	1,627,690.00	
								BIRD		8/28/1998	1,627,690.00	
								BIRD		3/15/1999	1,627,690.00	
								BIRD		11/24/1999	1,627,690.00	
								BIRD		3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
4/21/1998	1998	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	9/8/1998	BIRD	9,766,137.00	3/15/1999	1,627,690.00	
								BIRD		11/24/1999	1,627,690.00	
								BIRD		3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		12/13/2001	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
5/27/1999	1999	R-U		US\$	9,766,137.00	9,766,137.00	10/29/1999	BIRD	9,766,137.00	3/21/2000	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	
								BIRD		3/14/2001	1,627,690.00	

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEX 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUe b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								BIRD		12/13/2001	1,627,690.00	
								BIRD		2/6/2002	1,627,690.00	
								BIRD		9/23/2002	1,627,687.00	
											9,766,137.00	
					Sous-total c/	55,568,538.00	55,568,538.00				55,568,538.00	55,568,542.00
5/15/2000	2000	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,907.33	3/22/2001	TRÉSORIER	880,963.00	3/30/2001	1,258,896.13	(162,011.20)
						1,420,907.33	11/29/2001	TRÉSORIER	880,963.00	12/28/2001	1,263,244.94	(157,662.39)
						1,420,907.33	12/26/2001	TRÉSORIER	880,963.00	2/6/2002	1,247,707.90	(173,199.43)
						1,420,907.33	10/23/2002	TRÉSORIER	880,963.00	11/18/2002	1,393,507.28	(27,400.05)
						1,420,907.33	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.14)
						1,420,907.33	10/29/2003	TRÉSORIER	880,960.00	11/17/2003	1,486,620.00	65,712.67
						8,525,444.00			5,285,775.00		8,028,771.44	(496,672.56)
7/11/2001	2001	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,907.33	12/26/2001	TRÉSORIER	880,963.00	2/6/2002	1,247,707.90	(173,199.43)
						1,420,907.33	10/23/2002	TRÉSORIER	880,963.00	11/18/2002	1,393,507.28	(27,400.05)
						1,420,907.33	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.14)
						4,262,722.00	10/29/2003	TRÉSORIER	2,642,886.00	11/17/2003	4,459,870.13	197,148.13
						8,525,444.00			5,285,775.00		8,479,880.50	(45,563.50)
10/14/2002	2002	R-U		GBP	5,285,775.00	1,420,908.00	2/26/2003	TRÉSORIER	880,963.00	3/21/2003	1,378,795.19	(42,112.81)
						5,999,545.00	10/29/2003	TRÉSORIER	3,719,718.00	11/17/2003	6,277,024.13	277,479.13
						1,104,991.00			685,094.00			Pas encore encais
						8,525,444.00			5,285,775.00			235,366.32
7/10/2003	2003	R-U		GBP	7,243,564.00	1,786,417.58		TRÉSORIER	1,207,261.00	5/21/2004	2,134,436.88	348,019.30
						8,932,084.94			6,036,303.00			Pas encore encais
						10,718,502.52						
5/17/2004	2004	R-U		GBP	7,243,564.08	10,718,502.63						Pas encore encais
					Sous-total d/	30,344,453.08					26,298,908.13	41,149.55
					Grand total						81,867,450.13	41,149.55
					Solde des billets à ordre détenus par la Bank of England	GBP	6,721,397.00					
Billets à ordre déposés et détenus par la Bank of England												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL													
RECETTES							ENCAISSEMENTS						
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUB b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE													
5/26/1998	1998	USA		US\$	11,100,000.00	11,100,000.00	5/26/1998	TRÉSORIER		11/2/1998	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		6/3/1999	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		11/26/1999	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	2,220,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	2,220,000.00		
											11,100,000.00		
11/4/1998	1998	USA		US\$	5,000,000.00	5,000,000.00	11/1/1998	TRÉSORIER		6/3/1999	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		11/26/1999	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	1,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/26/2001	1,000,000.00		
											5,000,000.00		
3/18/1999	1999	USA		US\$	6,000,000.00	6,000,000.00	3/18/1999	TRÉSORIER		11/26/1999	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		5/1/2000	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		26/0/2001	1,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	1,200,000.00		
											6,000,000.00		
11/10/1999	1999	USA		US\$	10,000,000.00	10,000,000.00	11/10/1999	TRÉSORIER		5/1/2000	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/27/2000	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/26/2001	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	2,000,000.00		
								TRÉSORIER		4/30/2002	2,000,000.00		
											10,000,000.00		
					Sous-total c/	32,100,000.00					32,100,000.00		
12/7/2000	2000	USA		US\$	11,000,000.00	11,000,000.00	12/7/2000	TRÉSORIER		4/26/2001	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/31/2001	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		4/30/2002	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		10/24/2002	2,200,000.00		
								TRÉSORIER		4/28/2003	2,200,000.00		
											11,000,000.00		
3/14/2002	2002	USA		US\$	9,575,800.00	9,575,800.00	3/14/2002	TRÉSORIER		10/24/2002	3,575,800.00		

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.

b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).

c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.

d/ Subtotal of p/notes under FERM.

ANNEX 1

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL												
RECETTES							ENCAISSEMENTS					
Date de présentation/a	Année de contribution	Pays d'origine	Code du billet à ordre	Type de devise	Montant (dans la devise d'origine)	Valeur du billet en \$US selon le PNUE b/	Date du virement	Agence	Montant du virement dans la devise d'origine	Date de l'encaissement	Valeur réelle de l'encaissement (\$US)	Gain /(perte) par rapport à la valeur prévue (\$USD)
								TRÉSORIER		10/24/2003	3,000,000.00	
								TRÉSORIER		Nov. 2004	3,000,000.00	Pas encore encais
											9,575,800.00	
3/18/2003	2003	USA		US\$	8,000,000.00	8,000,000.00	3/18/2003	TRÉSORIER		10/24/2003	3,000,000.00	
								TRÉSORIER		Nov. 2004	3,000,000.00	Pas encore encais
								TRÉSORIER		Nov. 2005	2,000,000.00	Pas encore encais
Sous-total d/					28,575,800.00	28,575,800.00					20,575,800.00	
Grand total					60,675,800.00	60,675,800.00					52,675,800.00	
Solde des billets à ordre détenus par l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis				US\$	8,000,000.00	8,000,000.00						
Billets à ordre déposés et détenus par l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis												

a/ Date of letter/document notifying Treasurer of promissory note deposit.
 b/ Note value in US\$ as indicated in UNEP's books applying Fixed Exchange Rate Mechanism (FERM).
 c/ Subtotal of p/notes prior to FERM.
 d/ Subtotal of p/notes under FERM.

Annexe 2

CALENDRIER DES BILLETS À ORDRE DU FONDS MULTILATÉRAL

RÉSUMÉ DES BILLETS À ORDRE DÉTENUS ACTUELLEMENT POUR LE FONDS MULTILATÉRAL	
Canada	-
France	32,682,627.49
Allemagne	21,037,497.42
Pays-Bas	6,728,122.64
R-U	10,037,075.94
USA	8,000,000.00
Total	78,485,323.49

RÉSUMÉ DES GAINS/(PERTES) SUR LES BILLETS À ORDRE POUR LES ANNÉES 1991-1999 (avant le mécanisme de taux de change fixe)					
Pays	Total des recettes			Total des encaissements	Gain/(perte)
	Devise	Montant dans la devise d'origine	Valeur en \$US selon le PNUÉ		
Canada	CAD\$	37,795,550.40	26,903,206.82	26,679,606.61	(223,600.21)
France	FF	303,806,628.65	56,456,426.00	50,147,936.37	(6,182,745.41)
France	EUR	18,808,357.37	20,574,620.00	22,870,962.56	2,296,342.56
Allemagne	US\$	86,608,230.00	86,608,230.00	86,608,229.18	-
Pays-Bas	US\$	14,132,317.00	14,132,317.00	14,132,317.00	-
R-U	US\$	55,568,538.00	55,568,538.00	55,568,542.00	-
USA	US\$	32,100,000.00	32,100,000.00	32,100,000.00	-
Total			292,343,337.82	288,107,593.72	(4,110,003.06)

RÉSUMÉ DES GAINS/(PERTES) SUR LES BILLETS À ORDRE POUR LES ANNÉES 2000-à ce jour(avec le mécanisme de taux de change fixe)					
Pays	Total des recettes			Total des encaissements	Gain/(perte)
	Devise	Montant dans la devise d'origine	Valeur en \$US selon le PNUÉ		
Canada	CAD\$	22,711,850.40	15,034,550.07	15,300,159.50	265,609.43
France	EUR	42,584,204.29	43,401,845.43	3,837,095.00	1,533,276.93
Allemagne	EUR	37,061,140.86	39,426,745.60	32,432,873.33	(970,341.52)
	US\$	18,914,439.57	18,914,439.37	3,900,472.69	-
Pays-Bas	US\$	18,287,664.96	18,287,664.96	11,559,542.32	-
R-U	GBP	30,344,453.08	47,013,337.15	26,298,908.13	41,149.55
USA	US\$	28,575,800.00	28,575,800.00	20,575,800.00	-
Total			210,654,382.57	113,904,850.97	869,694.39

Grand Total	502,997,720.39	402,012,444.69	(3,240,308.67)
--------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------